

Texte : Élisabeth Károlyi



## Écoquartier : un label d'avenir

Le ministère de la Cohésion des territoires a labellisé 147 écoquartiers, selon quatre « étapes » correspondant aux différents stades de leur réalisation : l'engagement des porteurs du projet, la phase du chantier, la livraison et enfin, trois ans plus tard, le label 4 qui récompense un secteur vivant qui a tenu ses engagements et que les habitants se sont appropriés. Qu'il se trouve en ville, en banlieue ou à la campagne, l'écoquartier peut correspondre à une zone nouvelle ou réhabilitée et ses priorités varier : consommation énergétique, gestion des ressources, mobilité, habitat participatif, bioclimatisme, économie circulaire, ville intelligente, biodiversité, etc. Tout quartier peut donc y prétendre, à condition qu'il soit

porteur d'une démarche écoresponsable, contextualisée et évolutive. Les cinq écoquartiers labellisés 4 en 2017 sont La Ravine blanche à Saint-Pierre (Réunion), Les Rives du Bief, à Longvic (Côte d'Or), Cœur de Bourg à la Rivière (Isère), les Mureaux (Yvelines) et les Bords de Seine à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). La réhabilitation du secteur des grands ensembles des Mureaux est particulièrement édifiante : aménagement de parties communes dans les immeubles, création d'espaces publics extérieurs de qualité comprenant 7,5 hectares de parc et jardins, création de 12 nouvelles rues, et rénovation des logements. Emblématique, le Pôle Molière est un complexe à énergie positive réalisé par Akla Architectes. Il regroupe crèche,



école, centre de loisirs, de ressources, café, restaurant et plusieurs salles polyvalentes. Ses sept bâtiments bardés de bois, reliés par différentes terrasses et cheminements, encouragent le vivre ensemble. Ils remplacent l'ancienne tour éponyme, construite par Charles-Gustave Stoskopf en 1960 qui, du haut de ses 18 étages, était elle aussi, en son temps, le symbole d'un quartier en renouveau. Autre temps, autre approche... Prochaine étape de cet écoquartier dynamique, la mise à ciel ouvert du ru d'Orgeval, un affluent de la Seine enfoui dans les années 1960.

**Pour aller plus loin**

[www.cohesion-territoires.gouv.fr/les-ecoquartiers](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/les-ecoquartiers)



**Légendes**

- 1 et 2. La Ravine blanche à Saint-Pierre (La Réunion).
- 3. Les Bords de Seine à Issy-les-Moulineaux (Haut-de-Seine).
- 4 et 5. Pôle Molière aux Mureaux (Yvelines).